

Je certifie que Jane Hamilton s'est toujours acquittée de son devoir comme garde-malade à mon entière satisfaction toutes les fois qu'elle a été appelée à agir sous mes ordres.

(Signé,) A. ROWAND.

Rue St. Louis, 10 mars, 1851.

Vraie copie.

(Signé,) N. CASALTY,
S. T. C. H. M. et E.

QUÉBEC, 1er mars, 1851.

Je certifie que Jane Hamilton a rempli sa charge de garde-malade dans l'hôpital de la marine et des émigrés, depuis le 31 mai, 1849, jusqu'à ce jour, d'une manière digne d'éloges.

(Signé,) A. C. ROBITAILLE,
Médecin-visiteur.

Vraie copie.

(Signé,) N. CASALTY,
S. T. C. H. M. et E.

Jane Hamilton a été employée comme garde-malade à l'hôpital de la marine et des émigrés depuis le 1er juin dernier. Elle est la meilleure garde-malade possible, et très honnête.

(Signé,) ISAAC H. CUTTER,
Steward de l'H. M.

Vraie copie.

(Signé,) N. CASALTY,
S. T. C. H. M. et E.
